SIETOM 49 INFOS

DÉCEMBRE 2020

Gérer, recycler et valoriser les déchets

Edito
p 2

Vice-Présidence
p 3

Déchetteries
p 4

Tri et recyclage
p 5

COVID-19 Adaptation de nos services
p 6 / 7

Compostage Prévention
p 8 / 9

Collectes
p 10

Communication numérique
p 11

Actualités
p 12

Rejoignez-nous sur facebook : Sietom 77

www.sietom77.com

Les communes du SIETOM :

Andrezel,
Argentières,
Beauvoir,
Bernay-Vilbert,
Champdeuil,
Les Chapelles Bourbon,
La Chapelle Iger,
Châtres,
Chaumes-en-Brie,
Chevry-Cossigny,
Coubert,
Courpalay,
Courquetaine,
Crèvecoeur-en-Brie,
Crisenoy,
Evry-Grégy-sur-Yerres,
Favières-en-Brie,
Férolles-Attilly,
Fontenay-Trésigny,
Gretz-Armainvilliers,
Grisy-Suisnes,
Lésigny,
Limoges-Fourches,
Lissy,
Liverdy-en-Brie,
Marles-en-Brie,
Neufmoutiers-en-Brie,
Ozoir-la-Ferrière,
Ozouër-le-Voulgis,
Pontault-Combault,
Pontcarré,
Presles-en-Brie,
Roissy-en-Brie,
Rozay-en-Brie,
Servon,
Soignolles-en-Brie,
Solers,
Tournan-en-Brie,
Yèbles.

EDITO

Depuis le début de cette pandémie, les services du SIETOM se sont évertués à maintenir, au mieux, en fonction des directives ministérielles, toutes les missions qui sont les leurs. Je leur adresse mes félicitations pour leur dévouement et leur professionnalisme.
Je tiens également à saluer avec respect l'investissement des équipages de collecte, qui, même au plus sombre de la période de confinement, ont effectué leur travail avec courage et dignité.
Vos encouragements ont été pour eux un soutien quotidien et une source de motivation importante. La crise sanitaire a mis en lumière une nouvelle fois l'importance de leur métier dans notre société.

Dans la vie de notre collectivité, l'année 2020 est une année importante puisqu'elle est celle du renouvellement de tous les délégués de notre Comité Syndical représentant vos communes et votre intercommunalité. Cette élection m'aura, une nouvelle fois, porté à la présidence. Je remercie tous les élus qui depuis 1995 m'ont accordé leur confiance.
Je continuerai à assurer cette fonction avec la volonté de servir au mieux les intérêts de tous les habitants du SIETOM d'aujourd'hui, mais aussi ceux de demain en préparant l'avenir.

Après plus de quatre ans de bons et efficaces services Marie-Hélène KUNSCH étant partie apporter ses compétences à une autre collectivité, je serai soutenu dans cette tâche par une nouvelle directrice, Emilie TILLY. Celle-ci m'a fait part de sa très grande motivation pour assurer avec toute l'équipe du SIETOM les missions et projets qui seront les nôtres.

Les enjeux de cette nouvelle mandature sont très importants. Il s'agira pour la nouvelle équipe élue de répondre aux interrogations suscitées par les dispositions réglementaires voulues par le Ministère de la transition écologique. Force est de constater que ces directives sont encore très floues, ce qui malheureusement ne permet pas de prendre des positions définitives.
Pour notre collectivité, ces réponses engagent l'avenir d'une part de notre centre de tri et d'autre part de notre production de compost issu de la valorisation des ordures ménagères.
Il semblerait, qu'il soit envisagé un regroupement des centres de tri départementaux sur un seul, voire deux sites, dont les emplacements restent à déterminer.
L'avenir de la filière compostage, quant à elle, est en pleine mutation. Le statut devant être modifié, il est probable que le retour au sol soit soumis à un plan d'épandage. La nouvelle norme est bloquée par le Ministère de la transition écologique depuis début 2018.

Une bonne nouvelle sur le plan juridique et financier : après un long combat auprès des assurances pour l'indemnisation du préjudice subi par l'incendie de l'unité de valorisation des ordures ménagères, le SIETOM a obtenu 13,5 millions d'euros de dédommagement.

A l'aube de cette nouvelle mandature les enjeux sont multiples, les orientations qui seront prises prochainement par le nouveau comité syndical, le seront avec la volonté d'être exemplaires, afin de préserver la qualité de notre territoire.

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Tirage : 63 000 exemplaires
ISSN 1622-0072

Dépôt légal : Décembre 2020
Publication du SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez

Rédacteur en chef : Sonia Brisson, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du SIETOM

Comité de rédaction : Dominique Benoit Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie TILLY

Réalisation : Jean-Christophe Gernet

Impression : La Station Graphique (93), imprimé sur papier 100% PEFC

Crédit photo : SIETOM, EcoDDS, Ecologic, Eco-Mobilier, Julie Lemercier, Calaluna

PEFC 10-31-1811 / Certifié PEFC / pefc-france.org

VICE-PRÉSIDENCE

DOMINIQUE BECQUART

1er Vice-Président

Délégué aux régies, travaux et déchetteries

Adjoint au Maire de Pontault-Combault

Ce nouveau mandat, qui débute, doit être placé sous le signe de la transition écologique.
Il nous faut tenir compte des enjeux climatiques et écologiques, en faisant évoluer nos services, afin d'être dans un souci constant de protection de l'environnement. Nous sommes encore confrontés à trop d'incivilités. Les dépôts sauvages, nombreux dans nos villes, mais, également, dans nos campagnes, coûtent cher à la collectivité. Fort de son expérience, le SIETOM doit être un moteur pour nous aider à mieux gérer nos déchets. En effet, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas...
Durant ce mandat, nous allons travailler à l'installation d'une recyclerie sur notre territoire. Cette structure nous permettra d'offrir un service public encore plus efficace, de qualité, et, proche des citoyens.

LAURENT GAUTIER

3ème Vice-Président

Délégué à la prévention, taxe incitative, redevance spéciale et dépôts sauvages

Maire de Tournan-en-Brie

Le SIETOM souhaite plus que jamais relever les défis liés à la gestion des déchets.
Les effets croisés du réchauffement climatique, de la pollution des océans, des dépôts sauvages nous obligent à adopter de nouveaux comportements de consommation, de prévention, de préservation des ressources et de traitement des déchets. Ces derniers sont au cœur de tous les enjeux environnementaux, qu'il s'agisse de production d'énergies renouvelables, de limitation des pollutions ou encore de consommation responsable. Avec humilité mais détermination, le SIETOM, résolument tourné vers l'avenir, a à cœur de relever ces nombreux défis.

DOMINIQUE BENOIT

2ème Vice-Président

Délégué à la collecte et au traitement des déchets ménagers et la maintenance des bacs

Conseiller municipal de Gretz-Armainvilliers

La collecte et le traitement des déchets sont les fondements mêmes de notre collectivité au service des habitants de notre territoire.
La collecte au quotidien à nos portes est souvent ce qui caractérise la qualité du service rendu. Le traitement des déchets, moins perceptible aux yeux du public, requiert tout autant d'exigence car il doit se conformer à une réglementation qui évolue en permanence.
C'est donc avec cette double exigence de qualité de service public et de respect de la réglementation que nous continuerons à faire évoluer notre gestion des déchets dans le respect de notre environnement.

MARIE-LAURE MORELLI

4ème Vice-Présidente

Déléguée à la communication, information et sensibilisation

Adjointe au Maire d'Ozoir-la-Férrière

Une énergie positive

Les enjeux environnementaux et sociaux sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations.
Le SIETOM l'a bien compris, depuis des années, à tous les niveaux, que ce soit sur le plan de la gestion de la collecte sélective, du traitement des déchets ou de l'écologie. La participation active des habitants des communes membres est un signe révélateur. Certains d'entre nous ont une aptitude et une sensibilité naturelle à l'écologie, d'autres non. Ne les opposons pas mais faisons-les évoluer ensemble en articulant les deux démarches.

Intégrer une équipe motivée et compétente à tous les niveaux

Cela implique d'être dans une attitude positive, avoir de la considération pour les personnes qui travaillent à nos côtés ce qui est toujours enrichissant et porteur, il faut faire avec eux et non sans eux.

DÉCHETTERIES

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE OU ÉLECTRONIQUE (D3E)

NOUVEAU

La solution « réparation »

Machine à laver, cafetière ou tout autre appareil électrique ou électronique qui tombe en panne peut être diagnostiqué en ligne sur le nouveau site *www.e-reparation.eco*. Le site vous propose même d'identifier un réparateur proche de votre domicile. Découvrez ce site et les différents partenaires qu'il propose afin de retarder le dépôt de vos D3E en déchetterie.

e-reparation
un service d'Ecologic

©Ecologic

Réparation d'une machine à laver

MOBILIER

« Relooking », don ou valorisation

Si vous n'êtes pas enclin au «relooking» pour une seconde jeunesse et que vous ne pouvez pas les donner à vos proches ou à une association, n'hésitez pas à privilégier le dépôt de vos meubles en déchetterie plutôt qu'à la collecte des encombrants. Notre partenaire Eco-mobilier les valorisera en moyenne à 93 %. Plus d'infos sur *www.eco-mobilier.fr*

©EcoMobilier

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Ni dans les canalisations ni dans les poubelles

Le confinement a donné lieu à de nombreux travaux dans les habitations et généré l'utilisation de produits de bricolage. Ces produits chimiques ne doivent en aucun cas être jetés dans les canalisations ou dans vos poubelles car ils sont dangereux pour la santé et polluants pour l'environnement.
Vides ou avec un reste de contenu, ils doivent être conservés dans leur contenant d'origine pour permettre d'en identifier la nature puis déposés en déchetterie pour bénéficier d'une prise en charge sécurisée.

©EcoDDS

QUELQUES RAPPELS

- Afin de limiter l'affluence dans les déchetteries et réduire les attentes, il est préférable de regrouper ses apports.
- Les camions à plateaux et hayons ne sont pas autorisés à accéder à nos installations
- Les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées en déchetterie mais peuvent être déposées dans les commerces qui en assurent la vente.

TRI ET RECYCLAGE

EMBALLAGES RECYCLABLES

Consignes de tri inchangées

Le tri des différents emballages en plastique n'a plus de secret pour ceux d'entre vous qui ont visité notre centre de tri.
Sur la chaîne de tri, les bouteilles transparentes sont dissociées des bouteilles opaques et chacune suit un circuit de recyclage différent parallèlement aux autres emballages en carton, aluminium, acier...
Pour répondre à l'uniformisation des consignes de tri sur le territoire national à l'horizon 2022, des adaptations de notre centre de tri sont à prévoir mais, **à l'heure actuelle, les consignes de tri restent inchangées pour les habitants de nos communes.**

BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Une surveillance hebdomadaire

La qualité des gisements retrouvés dans les bornes a baissé ces derniers mois.
Des bouteilles en plastique ont été retrouvées dans le verre et des textiles dans le papier.
Pour assurer le bon recyclage du verre et du papier, il est indispensable de ne pas y ajouter d'autres matières et de respecter les consignes de tri. Nous opérons une surveillance hebdomadaire du remplissage des bornes dans ces phases de confinement/déconfinement afin d'anticiper les saturations liées au destockage.
Si malgré cette vigilance, vous constatiez ponctuellement des débordements, n'hésitez pas à nous le signaler via le formulaire de contact du site *www.sietom77.com* ou via notre standard 01.64.07.99.75.

ADAPTATION DE NOS SERVICES

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, vous aurez constaté que les organisations mises en place au printemps et à l'automne ont été différentes. La prise de recul sur cette situation sanitaire et le risque qu'elle perdure encore quelques temps conduit au quotidien à une adaptation de nos services conformément aux directives gouvernementales.

ADAPTATION EN URGENCE AU PRINTEMPS 2020

Les mesures mises en place

- Réduction des fréquences de collecte
- Collecte en mélange ordures ménagères et emballages
- Fermeture du centre de tri
- Suppression de la collecte des encombrants
- Fermeture des déchetteries
- Suspension des activités de maintenance et de l'ensemble de nos activités de sensibilisation

La mesure de collecte en mélange, figurant dans le Plan de Continuité d'Activité de notre collecteur, n'a pas été instaurée de gaité de coeur pour nous qui assurons depuis 20 ans la sensibilisation à la collecte sélective.

Les mesures de protection des agents

- Fourniture de masques
- Limitation à deux agents dans la cabine du camion
- Désinfection systématique des cabines avant et après collecte
- Mise en place du télétravail pour les services du siège
- Continuité de la communication par mail, par téléphone et sur les supports numériques

Votre soutien a été précieux pour les agents de collecte. Les dessins et mails d'encouragements ont ponctué cette période difficile et les ont encouragés au quotidien.

Merci à vous !

Dessins et remerciements pour les agents de collecte

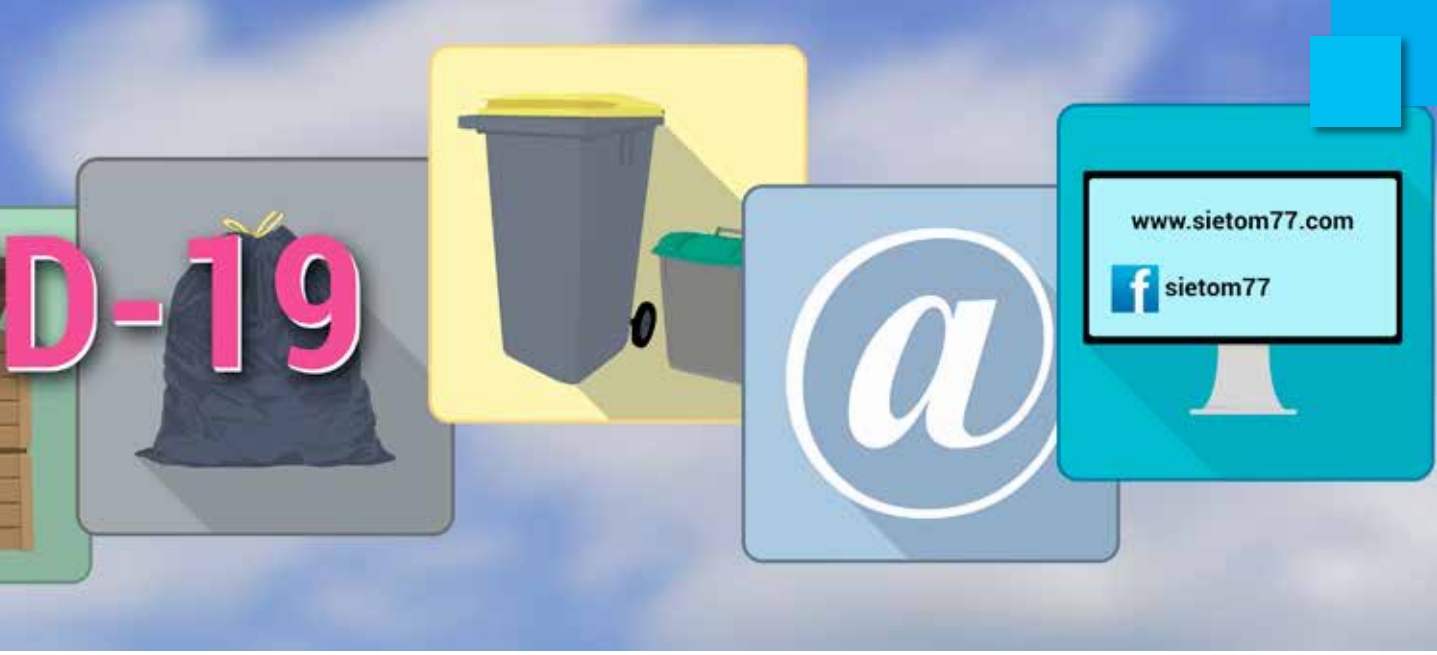

ADAPTATION À L'AUTOMNE 2020

Au regard de l'organisation du printemps et des directives gouvernementales, le SIETOM a une nouvelle fois adapté ses services :

• **Maintien des collectes à la fréquence et aux jours habituels** en concertation avec la Société SEPUR. Le personnel de collecte maintient l'ensemble des gestes barrières adoptés au printemps.

• **Ouverture des déchetteries au public** avec une régulation des arrivées pour éviter des dépôts simultanés dans la même benne.

• **Maintien des livraisons et réparations de bac de collecte sélective**.
Formulaire d'inscription en ligne *www.sietom77.com* rubrique «vos services en ligne» ou maintenance@sietom77.com
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - 01.64.07.37.58

• **Communication :**
Suspension de la sensibilisation en porte-à-porte
Communication par boîtage, mails, téléphone et supports numériques.
N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook SIETOM77, notre site internet *www.sietom77.com* et recevez notre newsletter en vous inscrivant sur notre site internet.
Toute notre actualité est communiquée à vos mairies et élus du SIETOM pour une diffusion locale.
En complément du standard téléphonique 01.64.07.99.75, nous avons sectorisé le territoire pour répondre au mieux aux habitants qui n'utiliseraient pas nos supports numériques. N'hésitez pas à appeler l'ambassadeur du SIETOM **dédié à votre commune.**

Sectorisation des ambassadeurs

- 06.18.03.51.92
  06.18.03.37.91
- 06.19.37.34.01
- 06.69.10.66.65
- 06.69.10.64.63
  06.66.41.96.53

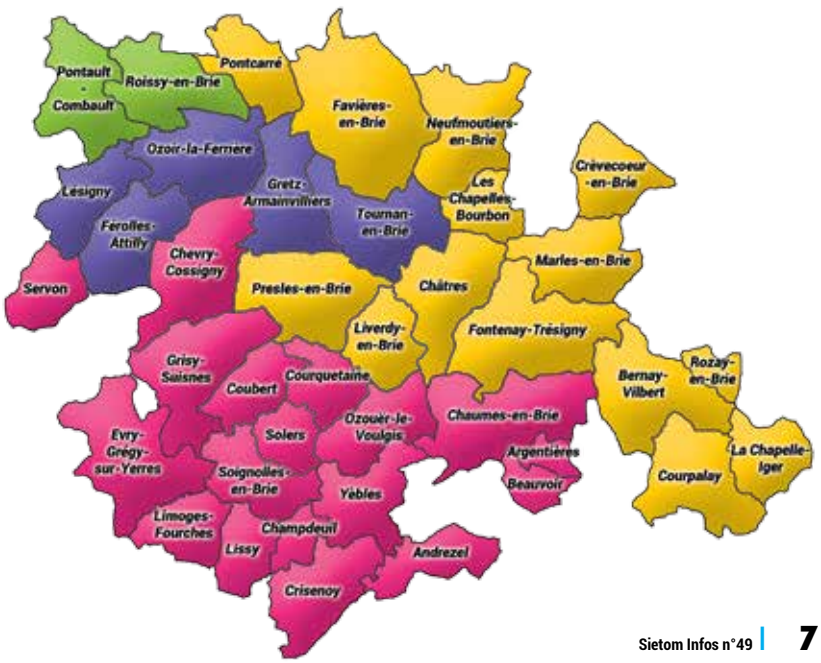

COMPOSTAGE / PRÉVENTION

BILAN COMPOSTAGE

Adaptation des dotations de composteurs en raison de la COVID 19 :

Dans le contexte sanitaire singulier de cette année 2020, le SIETOM s'est adapté et a proposé des formations en visioconférence et une récupération du composteur en formule «drive».
Ces solutions ont permis une continuité de service tout en respectant les mesures sanitaires.
35 sessions en visioconférence et 19 retraits en mode «drive» du 16 juin au 13 octobre.
350 participants
Une enquête de satisfaction a été envoyée aux participants pour évaluer ce dispositif inédit.
98% se sont dits satisfaits de l'alternative proposée.

Communication sur l'adaptation des sessions compostage

SERD

Semaine Européenne de la Reduction des Déchets

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets dite «SERD» qui se tenait du 21 au 29 novembre a dû être adaptée au contexte sanitaire et la soirée «Pas d'gâchis» annuelle n'a pas pu être programmée.
Le SIETOM a souhaité maintenir des animations au format numérique publiées sur sa page Facebook. 9 messages ont ainsi été diffusés sur les thématiques de la réduction des déchets.

Communication sur le «Stop Pub»

LES BORNES TEXTILES

Une 2ème vie pour vos textiles usagés

Les bornes textiles vous permettent de donner une seconde vie à vos textiles et chaussures même usés ou déchirés.
Ils seront tous réutilisés ou recyclés.
• Mettez tous les vêtements et le linge propres et secs dans des sacs fermés de moins de 50 litres
• Attachez les chaussures par paire, par les lacets ou avec un élastique.
Les articles non textiles, les toiles cirées, les chiffons usagés provenant des entreprises, les vêtements sales ou humides sont exclus de cette collecte.
Pour trouver la borne la plus proche de votre domicile, rendez-vous sur *www.refashion.fr/citoyen*

UN NOËL DURABLE

Noël est une période de forte consommation et génère beaucoup de déchets. Comme chaque année, nous sommes tous libres de choisir nos achats en mode «éco responsables».

LES EMBALLAGES CADEAUX

Lavables et réutilisables

Ces emballages permettent d'éviter les monceaux de papier après le déballage des cadeaux. Réutilisables, ils sauront donner de la couleur au pied de votre sapin :

- Sacs en tissu personnalisables et réutilisables
- Emballages en tissu

Emballage cadeau en tissu

LE SAPIN DE NOËL

A chacun son sapin

Le sapin «durable» : Si vous êtes tentés par le sapin réutilisable d'une année sur l'autre, bon nombre existe en plastique, aluminium ou en bois.

Le sapin fait maison : Vous pouvez également le fabriquer vous-même avec des matériaux récupérés.

Le sapin naturel : pensez à le valoriser après les fêtes en le déposant en déchetterie ou sur des points de collecte qui permettront son broyage et sa réutilisation sous forme de compost.

COLLECTES

MASQUES

Vigilance pour la sécurité de tous

Depuis le début de cette crise sanitaire, le nombre de masques utilisés n'a cessé d'augmenter puisque nous sommes aujourd'hui tous dans l'obligation d'en porter à l'extérieur de notre domicile. Si certains ont privilégié l'utilisation des masques lavables, un grand nombre utilise des masques jetables.
L'Association UFC-Que Choisir a publié en novembre les résultats de son test sur 3 modèles de masques chirurgicaux qui tendent à montrer que ces derniers garderaient après 10 lavages en machine à 60 °C d'excellentes capacités de filtration.

En tout état de cause, ce ou ces masques quotidiens utilisés sont autant de déchets à collecter par les équipages. Pour la sécurité de tous les agents de collecte, opérateurs de tri et personnel de voirie, nous vous remercions de respecter les précautions nécessaires avant de les jeter.

LES ENCOMBRANTS

Enfouissement ou valorisation ?

Les déchets collectés par les bennes d'encombrants à votre domicile sont dirigés vers une **I**nstallation de **S**tockage de **D**échets **N**on **D**angereux (ISDND) où ils sont enfouis pour 90 % d'entre eux.
Seul un tri des ferrailles, cartons et bois effectué au grappin permet d'en extraire 10 % qui pourront être valorisés.
En apportant vos déchets dans une de nos déchetteries, vous permettez le recyclage ou la valorisation de plus de 84 % d'entre eux.

Enfouissement des encombrants dans une ISDND

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

SITE INTERNET

Actualités durant la crise sanitaire

Dès le début du confinement, le service communication a mis quotidiennement à jour son site internet pour renseigner les 63 000 foyers de son périmètre sur les changements de fréquence de collecte.
Ces informations ont généré près de 10 000 connexions le 19 mars contre une moyenne de 160 en temps normal. En une semaine, ce sont plus de 26 000 internautes qui ont consulté notre site.
Communiquer auprès de 160 000 habitants en urgence est une véritable gageure. Vos communes ont toutes été un relais inestimable en diffusant les changements sur leur propre site et toutes les applications numériques à leur disposition.
Toute nouvelle information figure systématiquement dans notre rubrique ACTUALITES.

PAGE FACEBOOK

Des abonnements en hausse

Notre page Facebook a été un vecteur de communication très utile depuis le mois de mars et vous avez été nombreux à la consulter. En quelques semaines plus de 100 personnes ont «liké» nos publications et se sont abonnées pour suivre notre actualité inédite au regard du contexte.
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont partagé nos actualités sur leur page, leur mur ou leur groupe. Ces partages ont permis de relayer nos informations et diffuser à plus grande échelle..

sietom 77

NEWSLETTER

Information dans votre boîte mail

Nous avons créé début juin une newsletter pour que vous puissiez recevoir les principales informations du SIETOM directement dans votre boîte mail. Ce nouveau mode de communication vient renforcer notre mode de diffusion afin de toucher le plus grand nombre.
L'inscription se fait sur la page d'accueil de notre site internet *www.sietom77.com*. Il vous suffit d'indiquer votre adresse mail, votre commune de résidence et valider votre inscription. Une confirmation vous sera envoyée dans votre boîte mail.

FORMULAIRES

«Vos services en ligne»

NOUVEAU

Formulaire de demande de carte d'accès à la déchetterie : tous les habitants du SIETOM qui n'ont pas encore de carte ont désormais la possibilité d'en faire la demande sur notre site internet. Avant de commencer votre inscription, pensez à vous munir en format dématérialisé de votre pièce d'identité recto-verso et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.
Formulaire «Incident de collecte» : à utiliser pour nous signaler un problème de collecte à votre domicile.

Le SIETOM vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année

ACTUALITÉS

COLLECTES DE FIN D'ANNEE

Les 25 décembre et 1er janvier les collectes des ordures ménagères, du tri sélectif ou des encombrants auront lieu selon le planning habituel.

INVERSION COLLECTES SEMAINES PAIRES ET IMPAIRES A PARTIR DU 4 JANVIER 2021

La dernière semaine de l'année 2020 et la première semaine de la nouvelle année sont des semaines impaires.

Pour respecter le rythme de collecte du tri sélectif tous les 15 jours, les communes collectées les lundi ou mardi en semaine paire en 2020 seront collectées en semaine impaire en 2021 à compter du 4 janvier.

DÉCHETTERIES

Seules les déchetteries d'Ozoir, Fontenay, Evry et Pontault sont ouvertes les jeudis 24 et 31 décembre jusqu'à 11h45.

L'ensemble du réseau sera fermé les vendredis 25 décembre et 1er janvier.

VENTE DE CALENDRIER DES ÉQUIPAGES DE COLLECTE

Les équipages de collecte ne sont pas autorisés à proposer leur calendrier au domicile des habitants **durant le confinement** et au regard du contexte sanitaire.

En temps normal, cette démarche reste à la seule initiative des équipages en dehors de leurs horaires de travail.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins de noël est assurée par notre prestataire SEPUR le jour de passage des encombrants sur les 38 communes.

A Pontault-Combault, des points de collecte seront prévus dans différents secteurs de la ville indiqués sur le site internet de la Commune.

Déposé en déchetterie, votre sapin sera valorisé en compost en mélange avec les autres déchets verts.

©Calaluna